

Dossier de candidature

PRIX EXCELLENCE TOURISME 2017

Prix
excellence
tourisme



Coproduction de :



Présenté en collaboration avec : Québec 

> TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA 1 ^{ère} ÉDITION DES PRIX EXCELLENCE TOURISME	3
PRIX DE LA COMMANDITE PRÉSENTÉ PAR LOTO-QUÉBEC – FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS	4
DATES IMPORTANTES.....	4
JURY.....	4
REMISE DES PRIX.....	4
RÈGLEMENTS DES PRIX EXCELLENCE TOURISME.....	5
FORMULAIRES ET MATÉRIEL À FOURNIR PAR CATÉGORIE.....	6
CRITÈRES D'ÉVALUATION.....	11
CONTACT.....	12
PARTENAIRE	12

➤ PRÉSENTATION DE LA 1^{ère} ÉDITION DES PRIX EXCELLENCE TOURISME

L'Alliance de l'industrie touristique du Québec (Alliance), Festivals et Événements Québec (FEQ) et la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) sont fiers de leur association ayant mené à la création de la 1^{ère} édition des *Prix Excellence Tourisme*.

Les *Prix Excellence Tourisme* sont l'occasion de célébrer le savoir-faire, l'expertise et la créativité dont vous, artisans du tourisme québécois, faites preuve au quotidien.

Ce concours ouvert à l'ensemble de l'industrie touristique récompense l'excellence des réalisations dans les catégories suivantes :

- Affiche promotionnelle
- Accessibilité
- Employé de l'année
- Gestion des bénévoles
- Innovation en développement de l'offre
- Publicité à la radio
- Publicité à la télévision ou vidéo publicitaire
- Stratégie numérique
- Tourisme durable

Les candidats de la catégorie *Innovation en développement de l'offre* membres de FEQ et de la SATQ sont admissibles à une mention spéciale. Seuls les membres de FEQ et de la SATQ sont admissibles à la catégorie *Gestion des bénévoles*.

Des mentions seront également remises dans le cadre des *Prix Excellence Tourisme*:

- Le *Prix du RÉMI*, présenté par le Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI), reconnaîtra l'apport exceptionnel d'une personnalité, d'un organisme ou d'une entreprise en lien avec l'industrie événementielle québécoise.
- Le *Prix Grand Bâtitseur*, présenté par le ministère du Tourisme, récompensera un grand bâtisseur de l'industrie touristique québécoise.

> PRIX DE LA COMMANDITE PRÉSENTÉ PAR LOTO-QUÉBEC – FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Festivals et Événements Québec est heureux de renouveler son partenariat avec Loto-Québec. Initialement présenté dans le cadre des *Prix Coup d'Éclat!*, le *Prix de la commandite présenté par Loto-Québec* sera remis cette année à la 1^{ère} édition des *Prix Excellence Tourisme*. Ce prix récompense un festival et son commanditaire s'étant démarqués au niveau de l'originalité, de la pertinence et de la qualité de l'activation de sa commandite. Les participants seront également évalués sur les retombées pour chacune des organisations.

> DATES IMPORTANTES

- **11 septembre 2017 à 17 h** : date limite pour envoyer les dossiers de candidature.
- **20 septembre 2017** : délibération du jury.
- **27 septembre 2017** : dévoilement des finalistes.
- **7 novembre 2017** : remise des prix lors de la soirée du gala du Congrès Excellence Tourisme qui se tiendra au Château Royal à Laval.

> JURY

Le jury sera composé de professionnels de l'industrie touristique, de représentants des secteurs des médias et des communications et/ou de professionnels impliqués au niveau du développement des organisations de l'industrie touristique. Les jurés sont sélectionnés sur invitation seulement.

> REMISE DES PRIX

La remise des *Prix Excellence Tourisme* aura lieu lors de la soirée gala du Congrès Excellence Tourisme qui se tiendra le 7 novembre 2017 au Château Royal à Laval. Les finalistes sont invités à être présents lors de la remise des prix. Ils bénéficieront d'un **rabais de 15 % sur le prix du billet de la soirée gala (limite de trois (3) billets à tarif préférentiel par organisation)**.

➤ RÈGLEMENTS DES PRIX EXCELLENCE TOURISME

Tous les documents doivent être envoyés **avant le lundi 11 septembre 2017 à 17 h** à la SATQ-FEQ (date du courriel ou sceau de la poste en faisant foi). Il est de la responsabilité de l'organisation participante de s'assurer de la réception du matériel à l'intérieur des délais prescrits.

Les organisations candidates doivent œuvrer dans le **secteur touristique**, être en exploitation depuis **au moins un (1) an** et posséder **tous les permis requis** à leurs activités.

- Seules les réalisations effectuées entre la fin de la saison estivale 2016 et la fin de la saison estivale 2017 seront considérées.
- Une organisation peut soumettre sa candidature à un **maximum de trois (3) catégories**, en plus du *Prix de la commandite présenté par Loto-Québec*.
- Le nombre de mots exigés pour chacune des questions devra être respecté.
- Les dossiers incomplets ou ne respectant pas ces exigences ne seront pas soumis au jury.
- Les membres du jury prennent en compte le profil des organisations dans l'évaluation des candidatures.
- Tous les dossiers de candidature doivent être envoyés par la poste, par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, Wetransfer.com **ou par l'entremise du site FTP**) à l'une ou l'autre des adresses indiquées dans le formulaire principal.
- Les sociétés d'État et les individus (*Prix Employé de l'année* et *Prix Grand Bâtitseur*) ne sont pas admissibles aux tirages effectués lors de la soirée qui seront considérés comme un prix de présence.
- Les récompenses offertes aux lauréats sont limitées à une par organisation, même si un candidat remporte un prix dans plus d'une catégorie.
- Dans la catégorie *Affiche promotionnelle*, une organisation peut soumettre une seule affiche ou une série d'affiches du même concept. Le lauréat sera choisi par un vote du public.
- Dans la catégorie *Publicité à la télévision* ou *vidéo publicitaire*, la publicité ou la vidéo doit être d'une durée maximale d'une minute. Elle devra également être de type publicitaire et non de type corporatif ou sociétal. Une vidéo diffusée sur le web qui ne sera pas une « publicité classique » comparable à une publicité à la télévision, par exemple une vidéo virale, devra plutôt être présentée dans la catégorie *Stratégie numérique*.
- Sur demande, les finalistes de la catégorie *Publicité à la télévision* ou *vidéo publicitaire* devront fournir un fichier vidéo de leur publicité en haute résolution de format MPEG ou QuickTime sur CD ou DVD et le faire parvenir dans un délai de 10 jours ouvrables.
- Pour le *Prix de la commandite présenté par Loto-Québec*, une seule candidature par événement sera considérée.
- Le matériel envoyé doit être libre de tous droits et pouvoir être utilisé sans frais et sans réserve à des fins de promotion du concours, en plus de demeurer la propriété de l'Alliance et de SATQ-FEQ. **Aucun document ne sera retourné.**
- L'Alliance et la SATQ-FEQ se fient au code d'honneur des membres du jury quant à la divulgation de tout conflit d'intérêts auquel ils pourraient être exposés, et quant aux actions responsables qu'ils prendront en conséquence pour éviter de créer préjudice à la crédibilité et à la valeur du concours de même qu'à la SATQ-FEQ.
- L'Alliance et la SATQ-FEQ se fient au code d'honneur des participants au concours quant à l'exactitude des faits et des informations qu'ils avancent dans leur(s) dossier(s).

FORMULAIRES ET MATÉRIEL À FOURNIR PAR CATÉGORIE

IMPORTANT : toute candidature doit être accompagnée du formulaire principal de participation dûment rempli.

[TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE PRINCIPAL](#)

ACCESSIBILITÉ

Soulignez vos efforts dans la mise en œuvre de mesures favorisant l'accessibilité auprès des personnes à capacité physique restreinte ! Cette catégorie récompense les actions posées dans une vision globale d'accessibilité : produits et services touristiques, accessibilité des lieux, promotion et sensibilisation.

[FORMULAIRE ACCESSIBILITÉ](#)

MATÉRIEL À FOURNIR ET PIÈCES JUSTIFICATIVES : Pour appuyer votre candidature, vous pouvez nous faire parvenir jusqu'à cinq (5) photos par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, Wetransfer.com ou [par l'entremise de notre site FTP](#)). Les photos ne sont pas obligatoires, mais fortement suggérées. De plus, vous pouvez joindre à votre dossier jusqu'à deux (2) pièces justificatives appuyant la mise en œuvre de vos actions (ex. : revue de presse, lettre d'appréciation, témoignage, etc.).

NOTE : Toutes les pièces justificatives doivent être fournies en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

AFFICHE PROMOTIONNELLE

Vous êtes fier de votre affiche promotionnelle ? Elle sort du lot et a su attirer l'attention ? Tentez votre chance dans cette catégorie !

MATÉRIEL À FOURNIR : Deux (2) copies imprimées de votre affiche promotionnelle doivent être envoyées par la poste et une copie numérique doit être envoyée par courriel, sur support électronique (CD ou clé USB) ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, Wetransfer.com ou [par l'entremise du site FTP](#)).

NOTE : Les mégas panneaux peuvent être soumis s'ils sont envoyés **en format réduit (format maximal de 185 cm sur 125 cm)**. Nous ne pourrions pas afficher de mégas panneaux lors de la journée de délibération du jury. Une organisation peut soumettre une série d'affiches du même concept. Si tel est le cas, le jury fera la sélection de l'affiche.

VOTE DU PUBLIC : Le lauréat de cette catégorie sera déterminé par le public. Les finalistes seront choisis par les membres du jury, mais l'affiche gagnante sera déterminée suite à un vote virtuel tenu dans le cadre d'un concours diffusé dans le bulletin web *Quoi faire au Québec*.

EMPLOYÉ DE L'ANNÉE

Vous souhaitez reconnaître l'excellence de l'un de vos employés qui s'est distingué par son engagement, son implication et la qualité de ses réalisations, offrant ainsi une expérience client hors du commun ? Récompensez ses efforts en soumettant sa candidature dans cette catégorie.

[FORMULAIRE EMPLOYÉ DE L'ANNÉE](#)

NOTE : La candidature doit être soumise pour un seul individu par son employeur. Un employeur peut soumettre plus d'une candidature pour son organisation (utilisez un formulaire par individu). Les employés de l'Alliance et de la SATQ-FEQ, ainsi que les présidents en exercice ne sont pas admissibles au concours. Les chefs d'équipe et les employés qui embauchent du personnel sont admissibles à cette catégorie dans le cadre d'actions visant l'amélioration de l'expérience-client ou du service à la clientèle. Les employés saisonniers sont admissibles à condition qu'ils aient travaillé pour l'organisation durant au moins deux (2) saisons consécutives.

GESTION DES BÉNÉVOLES

Cette catégorie s'adresse seulement aux membres de Festivals et Événements Québec et de la Société des Attractions Touristiques du Québec.

Vos bénévoles jouent un rôle crucial au sein de votre organisation ? Vous avez une méthode de gestion à toute épreuve et vos bénévoles sont heureux au travail et bien récompensés ? Si vous détenez la clé pour gérer une équipe de bénévoles, que vous êtes bien outillé et que vous savez encadrer et bien former vos équipes, soumettez-nous votre candidature !

[FORMULAIRE GESTION DES BÉNÉVOLES](#)

MATÉRIEL À FOURNIR ET PIÈCES JUSTIFICATIVES : Nous faire parvenir deux (2) photos illustrant la gestion de vos bénévoles. De plus, vous pouvez joindre à votre dossier jusqu'à deux (2) pièces justificatives parmi les suivantes : guide d'accueil des bénévoles, plan de formation, description de tâches ou hyperlien.

NOTE : Toutes les pièces justificatives doivent être fournies en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

INNOVATION EN DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

En plus de cette catégorie ouverte à toute l'induction touristique, une mention pour les membres de Festivals et Événements Québec et une autre pour les membres de la Société des Attractions Touristiques du Québec seront déterminées. Les candidatures des festivals, événements et attractions touristiques seront automatiquement éligibles aux mentions.

Que vous soyez une nouvelle entreprise ou une organisation bien établie, si vous avez offert un nouveau service ou un nouveau produit, faites-le découvrir en participant à cette catégorie !

[FORMULAIRE INNOVATION EN DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE](#)

MATÉRIEL À FOURNIR : Pour appuyer votre candidature, vous pouvez nous faire parvenir trois (3) photos par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, Wetransfer.com ou [par l'entremise de notre site FTP](#)). Les photos ne sont pas obligatoires, mais fortement suggérées.

NOTE : Comme pour toutes les autres catégories, seules les réalisations effectuées entre la fin de la saison estivale 2016 et la fin de la saison estivale 2017 seront considérées. Les applications mobiles sont admissibles seulement dans la catégorie *Stratégie numérique*, sauf si elles sont en lien direct avec le produit (ex. : un audioguide).

PUBLICITÉ À LA RADIO

Vous êtes fier de votre publicité diffusée sur les ondes radio ? Elle sort du lot et a su attirer l'attention des auditeurs ? Ne tardez plus, cette catégorie est pour vous !

MATÉRIEL À FOURNIR : Fichier audio MPEG, MP3 ou QuickTime envoyé par courriel, sur support électronique (CD ou clé USB) ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, Wetransfer.com ou [par l'entremise du site FTP](#)).

NOTE : Cette catégorie ne récompense que les publicités et exclut les entrevues et les relations de presse. Si vous envoyez plus d'une publicité, le jury se réserve le droit d'en évaluer qu'une seule.

PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION OU VIDÉO PUBLICITAIRE

Vous avez réalisé une publicité à la télévision ou une vidéo publicitaire originale et attrayante diffusée sur le web ? Profitez de cette tribune pour la faire découvrir. La publicité doit être d'une durée maximale d'une minute. Elle devra également être de type publicitaire et non de type corporatif ou sociétal. Une vidéo diffusée sur le web qui ne se sera pas une « publicité classique » comparable à une publicité à la télévision, par exemple une vidéo virale, devra plutôt être présentée dans la catégorie *Stratégie numérique*.

MATÉRIEL À FOURNIR : Fichier MPEG ou QuickTime envoyée par courriel, sur support électronique (CD ou clé USB) ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, Wetransfer.com ou [par l'entremise de notre site FTP](#)).

NOTE : Sur demande, les finalistes devront fournir un fichier vidéo de leur publicité en haute résolution de format MPEG ou QuickTime sur CD ou DVD et le faire parvenir à SATQ-FEQ dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'annonce des finalistes. Si vous envoyez plus d'une publicité, le jury se réserve le droit d'en évaluer qu'une seule.

STRATÉGIE NUMÉRIQUE

Vous avez déployé une stratégie numérique percutante avec différentes tactiques de promotion ? Votre stratégie s'est particulièrement démarquée par l'originalité de vos outils de communication et son efficacité sur les réseaux sociaux ? C'est cette catégorie qu'il faut viser !

[FORMULAIRE STRATÉGIE NUMÉRIQUE](#)

PIÈCES JUSTIFICATIVES : Vous pouvez insérer cinq (5) liens web dans le formulaire pour illustrer vos propos. Assurez-vous que les pages web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez soumettre vos photos (maximum de cinq (5)) dans un autre format de fichier (ex. : documents ou photos en format numérique).

NOTE : Toutes les pièces justificatives doivent être fournies en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

TOURISME DURABLE

Mettez en lumière vos efforts dans la mise en œuvre de pratiques durables et dans la promotion et la valorisation des comportements responsables ! Cette catégorie récompense les actions posées dans une vision globale du développement durable (environnemental, économique, social et culturel).

[FORMULAIRE TOURISME DURABLE](#)

MATÉRIEL À FOURNIR ET PIÈCES JUSTIFICATIVES : Nous faire parvenir deux (2) photos illustrant vos actions. De plus, vous pouvez joindre à votre dossier jusqu'à deux (2) pièces justificatives appuyant la mise en action de vos pratiques durables (documents ou liens web).

NOTE : Toutes les pièces justificatives doivent être fournies en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

PRIX DE LA COMMANDITE PRÉSENTÉ PAR LOTO-QUÉBEC

Cette catégorie s'adresse seulement aux festivals et événements membres de Festivals et Événements Québec.

Le *Prix de la commandite présenté par Loto-Québec* récompense l'activation d'une commandite entre un membre de Festivals et Événements Québec et son commanditaire. Que ce soit un événement local, régional ou national et peu importe votre statut, les festivals, tout comme les commanditaires, peuvent soumettre leur candidature dans cette catégorie.

[FORMULAIRE PRIX DE LA COMMANDITE PRÉSENTÉ PAR LOTO-QUÉBEC](#)

MATÉRIEL ET PIÈCES JUSTIFICATIVES : Nous faire parvenir trois (3) photos pour illustrer l'exploitation de votre commandite. Vous pouvez également insérer cinq (5) liens web dans le formulaire pour appuyer vos propos. Assurez-vous que les pages web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez soumettre vos photos (maximum de cinq (5)) dans un autre format de fichier (ex. : document ou photos en format numérique)

NOTE : Ce prix n'est pas exclusif aux festivals et événements commandités par Loto-Québec. Tous les membres de Festivals et Événements Québec sont invités à soumettre leur candidature. Une seule candidature par événement sera acceptée dans cette catégorie.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Voici les critères d'évaluation et leur pondération pour chacune des catégories.

PONDÉRATION SUR 100 POINTS

ACCESSIBILITÉ

Éléments d'accessibilité	30 %
Promotion et sensibilisation	25 %
Produits et services accessibles à un large éventail de clientèles	20 %
Retombées pour les organisations et la clientèle	25 %

EMPLOYÉ DE L'ANNÉE

Réalisations en lien avec l'expérience client	30 %
Rôle au sein de son équipe et engagements envers ses pairs	30 %
Particularités	20 %
Cheminement de carrière	20 %

INNOVATION EN DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Originalité	25 %
Cohérence avec l'organisation	15 %
Authenticité	20 %
Retombées pour l'organisation et pour le milieu	25 %
Développement de partenariats	15 %

AFFICHE PROMOTIONNELLE

Originalité	25 %
Clarté du concept et du message	25 %
Esthétique	20 %
Capacité d'évocation	15 %
Cohérence avec l'organisation	15 %

GESTION DES BÉNÉVOLES

Formation et outils de gestion	25 %
Encadrement	20 %
Reconnaissance	15 %
Fidélisation	15 %
Innovation	25 %

PUBLICITÉ À LA RADIO

Originalité	25 %
Capacité d'évocation	25 %
Clarté du concept et du message	25 %
Cohérence avec l'organisation	15 %
Scénario et réalisation	10 %

PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION OU VIDÉO PUBLICITAIRE

Originalité	20 %
Clarté du concept et du message	20 %
Esthétique	15 %
Scénario et réalisation	15 %
Capacité d'évocation	15 %
Cohérence avec l'organisation	15 %

TOURISME DURABLE

Pertinence des gestes posés	20 %
Impacts mesurables	20 %
Cohérence des actions avec les valeurs de l'organisation	15 %
Pérennité des actions	20 %
Sensibilisation et originalité du message	10 %
Mesures transférables à d'autres organisations	15 %

STRATÉGIE NUMÉRIQUE

Originalité et esthétisme des outils numériques	20 %
Ergonomie et interactivité du site web	20 %
Utilisation des médias sociaux	25 %
Cohérence et synergie de la stratégie numérique	20 %
Retombées pour l'organisation	15 %

PRIX DE LA COMMANDITE PRÉSENTÉ PAR LOTO-QUÉBEC

Pertinence et cohérence	20 %
Originalité	25 %
Qualité de l'activation	30 %
Retombées pour les partenaires	25 %

CONTACT

Pour toute question, veuillez communiquer avec Amandine Chamard-Bois : par courriel à candidature@excellencetourisme.com ou par téléphone au 1 800 361-7688, poste 3596.

PARTENAIRE

Présenté en collaboration avec :

